

# EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 26 novembre 2006

Présidence : Pierre-André Gaudin, Président

## LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- Vu le rapport sur le budget 2007 établi par la Municipalité en date du 6 novembre 2006
- Ouï le rapport de la Commission des Finances,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

### DECIDE

d'approuver le budget 2007 tel que présenté par la Municipalité :

- recettes budgetées :	fr. 5'836'808.0
- charges brutes budgetées :	fr. 6'478'237.0
- excédent des charges :	- fr. 641'429.0
- total des amortissements budgetés	fr. 421'200.0

Ainsi délibéré en séance du 24 novembre 2006

Le Président :  
Pierre-André Gaudin

La secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, attesté, la secrétaire :